



ETE 2010

BATZ SUR MER-LE CROISIC
« La Voile dans tous ses états »
Loire-Atlantique

15/17 ANS
VACANCES A THEME

Réf. : E 10 114 17

V.P.T. – 21, rue Saint-Fargeau – BP 313 – 75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports

CGOL/LFEFP : AG.075.95.0063 – CGOL : utilité publique – décret du 31.05.1930

*** VOYAGE**

Départ de Paris et région.

En train de Paris, Nantes, Angers, Rennes, Reims, Lille, Amiens et Lyon jusqu'au Croisic.
L'école de voile est à 900 m de la gare.

Vous recevrez une convocation de départ indiquant les horaires et lieux de rendez-vous une semaine avant le début du séjour.

*** LE RENDEZ-VOUS SUR PLACE**

- Par la route : carte Michelin n° 63

A chaque séjour, les jeunes seront accueillis pour le dîner et leur séjour se terminera après le déjeuner.



POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOS ENFANTS

⇒ **SERVEUR VOCAL**

Un serveur vocal sera mis en place lors du séjour de votre enfant.

Il s'agit d'un répondeur téléphonique où sont enregistrés régulièrement les nouvelles du séjour.

Composez le 0 892 681 082 (environ 0,34 euros/minute).

Nous vous communiquerons le code d'accès au séjour de votre enfant lors de l'envoi de la convocation de départ du séjour.

⇒ **TELEPHONE**

Nous vous demandons de téléphoner uniquement en cas d'urgence ou de cause grave et réelle. En effet, nous ne pouvons en aucun cas vous mettre en communication avec votre enfant, en raison des activités et de l'étendue du centre.

Batz Sur Mer

15/17 ans

Croisière et Voile

* SITE

L'École de voile Valentin organise depuis plus de 12 ans des séjours croisières pour les juniors. Centre réputé pour la qualité de ses activités, il a reçu le label "Ecole française de voile" par la FFV.

* VOYAGE

Départ de Paris et région.

En train de Paris, Nantes, Angers, Rennes, Reims, Lille, Amiens et Lyon jusqu'au Croisic. L'école de voile est à 900 m de la gare.

* CADRE ET MODE DE VIE

Hébergement sous tentes dans le parc du centre Marceau. En bordure de la plage Valentin. Sous tente avec repas pris au restaurant du centre.

* ACTIVITES

Les jeunes construiront leur séjour ensemble autour de la pratique de la voile et de la découverte des richesses de la presqu'île de Guérande : le monde de la pêche et des pêcheurs, les marais salants de Guérande et les paludiers (récolte du sel).

Au programme et en fonction du programme défini ensemble.

Encadrement par des moniteurs brevetés d'état et des moniteurs fédéraux.

Brevet de natation de 50m obligatoire. Navigation par groupe de niveau.

Activités nautiques :

Catamaran : 5 séances de 3h sur catamaran Hobie Cat

Voile : 5 séances de 3h sur voilier de 8m de type Class 8.

2 jours de croisière :

A l'issue de ce stage et pour un dépaysement total, les jeunes partiront deux jours en croisière (nuit à bord) et se réuniront le soir autour d'un feu de camp sur l'île de Houat. Ambiance garantie.

Autres activités :

Accrobranche : 1 séance pour de nouvelles sensations à la pointe des cimes...

VTC : balade à vélo à la journée avec visite de la cité médiévale de Guérande par les marais salants.

Balades : 1 journée à la Baule en passant par la Côte d'Amour, Le Croisic "by night", le port et visite de l'Océarium.

Activités de plage : waterpolo, baignade, beach-volley, frisbee...

Ping-pong, football, soirées...

NIVEAU

Pour tous, même débutants en voile : seule exigence, savoir nager.

Le test préalable à la pratique des activités nautiques (ci-joint) devra impérativement être rempli et remis à l'arrivée.

L'ORGANISATION DU SEJOUR

* LE MAL DE MER

De tous temps les hommes ont été sujets au mal de mer. Les coureurs océaniques le connaissent aussi : il peut apparaître les premiers jours de mer et disparaît après 2-3 jours d'amarinage. Si l'on veut en diminuer ses effets la prévention est très recommandée. Aucun produit d'est efficace à 100%. Néanmoins nous pouvons vous conseiller les produits contre le mal des transports type MERCALM ou TRANSWAY (pansement acupuncture) ou COCCULINE (homéopathie) auprès de votre pharmacie après avis de votre médecin traitant.

* VETEMENTS

Vos enfants vont vivre une vie « intense » en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants, qui peuvent résister sans trop de problèmes aux durs traitements qui leur seront peut-être parfois infligés...

Et si par hasard, un de ceux-ci rentrait en piteux état, qu'il ne vous laisse pas trop de regrets.

Prévoir un sac de couchage, lunettes de soleil, casquette, ciré ou k way haut et bas, tennis à semelles blanches, un bon pull. Le tout dans un sac sans armature (pas de valise)

* INVENTAIRE

Nous vous rappelons que l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui puisse nous permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise et l'état des affaires qui nous sont confiées. Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de type : appareil photo, baladeur, montre etc... L'inventaire doit être fixé dans le couvercle du sac (pas de valise). N'oubliez pas de mentionner également les vêtements que portera votre enfant le jour de départ. Ne prévoyez pas trop de rechange, pas de sac trop volumineux

* REMARQUES

Le trousseau doit être marqué au nom de l'enfant au moyen de bandes tissées.

La liste exacte du trousseau doit être collée sur le couvercle de la valise.

La valise doit être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse.

Ne pas mettre de montre ni de bijoux, éviter les appareils photos de valeur et autres radio réveil, baladeur. Ne jamais donner de livret médical (uniquement photocopies).

* LINGERIE

Lavage du linge une fois par semaine pour les séjours de plus de 7 jours. (Les pulls ne sont pas lavés).

* ARGENT DE POCHE

L'argent de poche devra être remis au responsable du convoyage avec la fiche sanitaire, **dans une enveloppe au nom de l'enfant, sur laquelle sera portée la somme.**

Nous vous conseillons de ne pas confier à vos enfants une somme trop importante dont ils ne sauraient avoir l'utilisation.

Nous ne pourrions être responsables que des sommes d'argent ou des objets de valeurs qui nous auront été confiés. Cet argent et ces objets restent à tout moment à la disposition de vos enfants (tous les objets doivent figurer obligatoirement sur l'inventaire).

Prévoir 1 euro / jour de croisière pour les douches (achat jeton dans les ports).

* LA VIE COLLECTIVE

Une équipe d'animation vous attend pour passer avec vous les meilleures vacances possibles. Elle a les compétences pour réussir les activités choisies en toute sécurité et pour votre plus grand plaisir. Son but est aussi de vous faire apprécier la vie passée avec d'autres, dans le respect mutuel, tout en favorisant votre propre autonomie. Vous devez également être soucieux du matériel mis à votre disposition et respecter les règles de vie qui impliquent quelques contraintes, mais sans lesquelles toute vie de groupe est impossible.

Attention : Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre rencontre, frais de retour à votre charge...

* LES OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (baladeur, bijoux, téléphone mobile, CD, etc.). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareil jetable.

* **CIGARETTE** : Il est strictement interdit de fumer.

* COLIS

Nous tenons à vous mettre en garde contre les colis de friandises qui, consommées entre les repas, compromettent l'équilibre alimentaire auquel nous tenons particulièrement. D'autre part, l'arrivée d'un colis au sein d'un groupe crée souvent des problèmes délicats à résoudre en particulier avec les camarades moins privilégiés qui ne reçoivent rien. L'envoi d'une petite revue peut, par contre, parfaitement trouver sa raison.

* COURRIER

Le courrier n'étant lu ni au départ, ni à l'arrivée, si quelque chose vous paraissait surprenant, ou anormal, le mieux est de prendre contact directement avec la direction du Centre. Vous aimez recevoir des nouvelles de vos enfants, nous leur demanderons de vous écrire au minimum 1 fois par semaine. Mais ils seront également heureux de recevoir de vos nouvelles.

* SOINS MEDICAUX

En cas de traitement médical, joindre une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. L'assistante sanitaire se chargera de la délivrance de ces médicaments.

Il est interdit d'apporter des médicaments sans prescription médicale.

Nous n'administrons pas de médicaments sans ordonnance.

Ne pas oublier la fiche sanitaire dûment complétée (reporter avec soin les dates des vaccins et recommandations particulières, **agrafer la photocopie de votre carte de sécurité sociale ou de CMU**).

La fiche sanitaire sera remise en main propre au responsable du convoi du lieu de départ avec l'enveloppe d'argent de poche.

* L'EQUIPE D'ENCADREMENT

Tous les personnels d'animation possèdent les diplômes requis par la réglementation en vigueur de la Jeunesse et des Sports.

* INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Un guide pratique vous a été remis au moment de votre inscription. Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.

* ASSURANCES

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au Directeur dès que vous vous en apercevrez et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols dans les véhicules, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de la Mutuelle.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN AGREABLE SEJOUR

Fiche établie le 22 décembre 2009

IMPORTANT

Formulaire à faire remplir par un Maître Nageur Sauveteur et à joindre aux bagages de votre enfant.

Sans ce document, votre enfant ne pourra pas participer à la croisière.



TEST PRÉALABLE À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS AQUATIQUES ET NAUTIQUES EN CENTRES DE VACANCES

En centre de vacances ou en centre de loisirs, la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, de descente de canyon, de ski nautique et de voile, est subordonnée à la production d'une attestation délivrée par un maître nageur sauveteur.

Je soussigné (e)

Maître Nageur Sauveteur (M.N.S.)

Ville :

Atteste que l'enfant :

Nom :

Prénom :

À la capacité de se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique sur un parcours de 20 mètres, avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue. Le parcours a été réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1 m 80.

Fait à

Signature et cachet

Le

